

COMPTE-RENDU DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 1998

**Étaient présents :**

M. Assénat (Le Havre), J. Auberger (Montréal), C. Badel (Rennes II), B. Beaujard (Tours), N. Belayche (Paris IV), S. Benoist (Caen), A. Bérenger (Dijon), C. Berrendonner (Strasbourg II), N. Bernard (Rouen), J.-M. Bertrand (Paris I), M.F. Besnier (Marne-la-Vallée), J. Biarne (Le Mans), A. Bourgeois (Paris I), F. Briquel-Chatonnet (CNRS), P. Brun (Le Mans), B. Cabouret (Avignon), F. Cadiou (Rennes II), J.-L. Cadoux (Amiens), J.Y. Carrez-Maratray (Angers), J. Cels Saint-Hilaire (Orléans), N. de Chaisemartin (Bordeaux), J. Christien (Paris X), M. Clavel-Lévêque (Besançon), A.-M. Collombier (Nancy II), J.-N. Corvisier (Arras), P. Cosme (Poitiers), G. Courtieu (Tours), J.-M. David (Paris I), C. Delaplace (Toulouse II), C. Delplace (Bordeaux), J. Desanges (EPHE), R. Descat (Bordeaux III), H. Duchêne (Dijon), F. Duyrat (Paris IV), P. Ellinger (Reims), G. Fabre (Pau), P. Gontier (La Rochelle), E. Guerber (Nantes), J.-P. Guilhembet (Orléans), M.-L. Haack (Le Mans), M.-O. Haddad-Charles (Valenciennes), G. Hoffmann (Clermont-Ferrand), F. Hurllet (Tours), H. Inglebert (Arras), M. Jost (Paris X), M.-Cl. L'Huillier (Brest), Y. Lafond (Arras), B. Lançon (Brest), S. Lefebvre (Paris I), B. Legras (Paris I), D. Lenfant (Strasbourg II), E. Lyasse (Le Mans), P. Maraval (Paris IV), M.-C. Marcellesi ( ), J.-P. Martin (Paris IV), L. Martinez-Sève (Paris XII), G. Miroux (Tours), N. Mathieu (Rennes), M. Molin (Angers), E. Morin-Parmentier (Angers), O. Picard (Paris IV), I. Ratinaud (Limoges), F. Rebuffat (Nice), Ph. Régerat (Reims), N. Richer (Paris I), D. Roman (Montpellier), Y. Roman (Lyon 2), O. Rouault (Paris), D. Rousset (ENS Ulm), A. Sartre (Clermont-Ferrand), M. Sartre (Tours), E. Scheid (Paris XIII), M. Sève (Metz), F. Thélamon (Rouen), A. Tourraix (Le Mans), Cl. Vial (Montpellier), A. Vigourt (Paris IV), F. Villeneuve (ENS Ulm), C. Virlovet (EFR), W. Van Adring (St Etienne), J.-L. Voisin (Paris XII), J.-B. Yon.

**Étaient excusés :**

M. Bats, M.-Ch. Budichovsky, F. Chausson, S. Demougin, E. Deniaux, J. Desmulliez, M. Dondin-Payre, J. Elayi, C. Feuvrier-Prévoat, P.-L. Gatier, N. Géroutet, A. Gonzalès, H. Guiraud, C. Hamdoune, A. Jacquemin, L. Lamoine, A. Laronde, J.-M. Lasserre, X. Loriot, J. Méléze-Modrzejewski, H. Ménard, Y. Modéran, Ph. Moreau, D. Nony, J. Oulhen, E. Perrin-Saminadayar, S. Pittia, F. Prévot, B. Rémy, J.-Cl. Richard, F. Ruzé.

**À 9 h 45, le président ouvre l'AG extraordinaire avec un point unique à l'ordre du jour : modification des statuts de la SOPHAU**

J.-M. David rappelle les raisons motivant la proposition de modification (qui avaient déjà été exposées lors de la réunion corporative du Congrès d'Arras au printemps) : mettre les pratiques de l'association en accord avec les statuts.

Une discussion s'engage (sur le statut des retraités, des Directeurs des Antiquités historiques et préhistoriques, des PRAG -- qui sont des titulaires --, des ATER, sur le nombre de membres du bureau). Certains termes de la proposition 2 sont modifiés.

Il est procédé au vote.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, adopte comme nouveaux statuts la proposition 2 (avec les modifications issues de la discussion). Ces nouveaux statuts sont reproduits dans les premières pages de l'annuaire 98 qui sera envoyé en janvier 1999 aux membres (à jour de leur cotisation).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance de l'AG extraordinaire.

**À 10 h 10, le président ouvre l'AG ordinaire.**

- 1) Rapport du Président :** G. Fabre rappelle qu'il fait là son dernier rapport puisque ses fonctions arrivent à échéance et que le bureau renouvelé devra élire un nouveau président. Afin de gagner du temps, ce rapport consistera dans les interventions successives des membres du bureau chargés du suivi des différents dossiers.
- 2) Rapport financier du trésorier :** S. Benoist distribue le bilan financier de l'année 1998. La bonne rentrée des cotisations et les nouvelles adhésions expliquent le bon état financier de l'association. Cette satisfaction doit être néanmoins tempérée car, du fait de l'attente du vote des nouveaux statuts, le tirage de l'annuaire n'est pas encore réglé. En comptant les frais d'envoi et le coût du nouveau service offert (la Sophau sur Internet), le solde positif devrait se situer au début 99 à 7/8000 FF (= c. 1250 euros). Le président procède au vote. À l'unanimité, l'assemblée donne quitus à la gestion du trésorier.
- 3) Bilan du Congrès d'Arras (1998) et proposition pour les Congrès « intermédiaires » :** G. Fabre se félicite de l'excellente tenue du Congrès d'Arras et remercie cette Université pour l'accueil réservé à la Sophau. Malgré toutes ces qualités, le Congrès n'a pas connu une

grande fréquentation. Cela tient à la difficulté de tenir un Congrès scientifique lors des "années intermédiaires" (= années sans nouvelle question au programme des concours).

"Le bureau propose donc, en prenant pour base l'expérience heureuse de 1996, d'organiser, lors des «années intermédiaires», une journée d'études à Paris, à l'initiative du bureau, sur des thèmes pédagogiques et corporatifs".

Une discussion s'engage sur le souci de ne pas doubler l'AG annuelle, sur la déception de perdre des journées sur des thèmes scientifiques transversaux, sur la question de la date et des thèmes (réformes des cursus, relations avec les collègues étrangers, praticiens des sciences de l'Antiquité en Europe, etc.).

Il est procédé au vote sur la proposition du bureau.

Abstentions = 16                      Contre = 3                      Pour = 51.

La proposition du bureau est acceptée à la majorité absolue.

Le président demande aux collègues de faire parvenir des propositions de thèmes de journée, la première ayant lieu en l'an 2000.

4) Congrès de printemps (26-28 mars 1999) à Dijon : G. Fabre rappelle le succès du Congrès de Montpellier en 1997 (sur la nouvelle question d'histoire romaine). À la fréquentation nombreuse et à la qualité des interventions s'est ajouté un succès éditorial (un second tirage en novembre 97) qui encourage à poursuivre la collaboration avec *Pallas* pour la publication des actes du prochain congrès de Dijon et à amorcer ainsi une série.

H. Duchêne présente le prochain congrès de Dijon sur la nouvelle question (histoire grecque) mise au concours 2000 : deux journées d'études (26 et 27 mars) avec une quinzaine de communications et une journée de visite (28 mars) à Autun. On peut s'informer de l'avancée de l'organisation sur internet :

// u-bourgogne.fr/STIMULUS.

5) Annuaire 1998 et Sophau sur Internet : // [argentorum.u-strasbg.fr/sophau](http://argentorum.u-strasbg.fr/sophau)

N. Belayche rappelle que l'annuaire est prêt mais qu'il ne pouvait être distribué aujourd'hui puisqu'il fallait attendre le vote des nouveaux statuts. Il sera donc envoyé en janvier, en même temps que le CR de l'AG et la liste des thèses 99 (afin de limiter les dépenses d'affranchissement). Au nom du bureau, elle remercie les collègues qui ont aidé à mettre à jour la liste des établissements et tout spécialement M. Sartre qui, à Tours, fait les dernières corrections et veille à l'impression. Il est dommage que trop de collègues (68) aient oublié d'envoyer la mise à jour de leur fiche 96 (les fiches de 94 et avant ont été supprimées). Pour l'annuaire 2000, les collègues voudront bien veiller à respecter la règle d'une page, 44 fiches trop longues ayant dû être coupées.

J.-M. David présente l'état des informations sur le site. La liste des thèses 97 est déjà consultable. Au début de 99, on trouvera l'annuaire des collègues (avec adresses professionnelles et champs de recherche), la liste des thèses 98 et des informations sur l'état des postes (liste des postes vacants, liste officielle lorsque disponible). L'objectif est de multiplier les informations utiles et de pouvoir basculer sur des sites de recherche (bibliographies, textes ou inscriptions en ligne, catalogues ...).

Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un correspondant par université afin de rassembler le plus rapidement possible les informations à transmettre.

6) Point sur les concours et les postes : >> Réforme du CAPES : G. Fabre rapporte le projet de réforme du CAPES exposé par D. Borne (IG chargé de mission par le Ministère) en juillet 98 aux membres du jury de l'Agrégation. Ce projet devrait être précisé à partir de janvier 99 et D. Borne attendrait des propositions. La lettre de mission du Ministère expose les 4 principes suivants :

>> en tant qu'employeur des enseignants certifiés, c'est au Ministère qu'il revient de définir le profil des gens qu'il recrute et pas aux Universités ;

>> l'H-G est la seule discipline où les programmes du CAPES et de l'Agrégation sont accrochés ;

>> il existe un déséquilibre dans la formation des professeurs certifiés d'H-G puisque les 3/4 d'entre eux ont le concours en histoire, ce qui contribue à sacrifier la géographie ;

>> les certifiés les plus récents ont du mal à enseigner des programmes sur lesquels ils n'avaient pas reçu de formation à l'Université.

Les propositions de D. Borne se fondent sur ces principes et sont envisagées pour l'année 2201.

**Écrit** : deux épreuves (une H et une G) de culture générale historique et géographique [supposent donc un enseignement en Université]. Il s'agit de sujets de dissertations sur les programmes des collèges avec un dossier documentaire. Les épreuves seraient de 6 h [donc temps de l'épreuve allongé] sur un sujet large (ex. Athènes au Ve siècle / L'Église au Moyen-Âge), afin d'évaluer les qualités des futurs professeurs.

**Oral** : trois épreuves (H, G + une 3<sup>ème</sup>)

H et G = une question portant sur deux des questions du programme d'agrégation ; cela suppose une alternance stricte HA/HMéd. et HMod./HC. Le but est de vérifier l'aptitude des candidats à fouiller une question [d'où le problème de la bibliothèque de CAPES].

3<sup>ème</sup> épreuve = épreuve sur dossier à contenu technique et professionnel.

Une discussion fournie et inquiète s'engage sur concours national/régionaux, la validité du 3<sup>ème</sup> principe du Ministère (il y a moins d'étudiants en géo et d'autres débouchés que le professorat !), les correcteurs

de l'écrit (les spécialistes seront-ils éliminés ?), le calendrier du concours, des bruits persistants sur un projet bouclé sans concertation, les coefficients, la notion de "culture générale" (à ne pas confondre avec les programmes du secondaire qui changent), la place des Universités dans la préparation (questions spécifiques et culture générale) et l'effet induit sur les programmes des Universités conditionnées par la nature du concours, l'effet pervers d'une question de culture générale à l'écrit qui poussera à une préparation sur manuels exclusivement, la spécificité de l'HG par rapports aux scientifiques ou aux littéraires sans programme, la nécessité de prévoir une épreuve d'analyse de document, l'épreuve sur dossier (qui existe à l'Agrégation interne, qui la préparerait ?). A. Sartre lit le projet élaboré par le Département d'Histoire de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand le 9 octobre 1998.

L'assemblée s'accorde pour penser qu'il faut réagir en liaison avec les trois autres associations d'historiens avec lesquels le président prendra contact. Les principes de base retenus par la Sophau pour engager la discussion sont les suivants :

- >> le concours doit avoir lieu à la fin d'une année de préparation spécifique ;
- >> les jurys de l'écrit doivent être constitués d'universitaires, au moins paritairement ;
- >> une alternance stricte des périodes doit être respectée ;
- >> il faut une épreuve de commentaire de document évaluant la capacité du candidat à élaborer une démonstration historique ;
- >> l'assemblée se prononce pour une épreuve sur programme à l'écrit et pas à l'oral.

>> Les postes : il y aurait 350 postes vacants de Pr. et autant de MC (toutes disciplines). Mais il est parfois difficile de pourvoir les postes de Pr. car trop peu d'HDR sont soutenues, d'où le recours à des candidats étrangers ou à des professeurs associés pour éviter de perdre les postes non pourvus. Il faut inciter les collègues à soutenir une habilitation. C. Virlovet signale que l'EFR, souhaitant aider les MCF bouclant un dossier d'HDR, ouvre, au concours du printemps 99, un poste (avec statut de membre) destiné en priorité à un MCF terminant son travail.

Afin de clarifier les règles en matière de thèses, une "charte des thèses" est en cours d'élaboration (d'ailleurs principalement inspirée par la situation dans les disciplines scientifiques) et devrait être présentée aux conseils scientifiques.

- 7) **Décision à prendre sur une éventuelle mise en place du vote par procuration** (cf. CR de la réunion d'Arras, point 2) : Conformément au souhait émis par une précédente assemblée, G. Fabre présente la proposition suivante : "une seule procuration nominale donnée par mandant à un mandataire, les deux parties étant toutes les deux à jour de leur cotisation". La proposition est mise au vote. À l'unanimité, l'assemblée adopte la possibilité du vote par procuration selon les modalités de la proposition ci-dessus.

8) **Renouvellement partiel du bureau (4 postes à pourvoir).**

Conformément à la décision de la réunion d'Arras (cf. CR, point 3), les candidatures sont les suivantes :

Stéphane Benoist, Jean-Michel David, Hervé Duchêne, Evelyne Scheid.

Il est procédé au vote.

Sont déclarés élus : Evelyne Scheid (66 voix) ; Stéphane Benoist (64 voix) ; Jean-Michel David (64 voix) ; Hervé Duchêne (64 voix).

- 9) **Questions diverses et informations** : A. Rousselle attire l'attention de la Sophau sur le fait que l'histoire de l'art dans les divers cursus universitaires et professionnalisés doit être assurée par des spécialistes de la discipline dont les compétences ont été vérifiées.

Une discussion s'engage sur les différentes sections du CNU.

Le président veillera à intervenir auprès du Ministère si les compétences des enseignants ne correspondent pas aux cursus dans lesquels ils interviennent.

Information de J. Christien : un archéologue roumain, membre de l'Académie, qui fouille à Histria, souhaiterait élaborer des projets avec des universitaires français. Il peut accueillir 2 ou 3 étudiants sur le site avec une participation financière.

Mircea Angelescu, Institut d'Archéologie "Vasile Parvan", 11 rue Henri Loanda, 71 119 BUCAREST (Roumanie)

Tél./ Fax : 041 650 34 10

Email : Mircea@CIMEL-SFOS.RO

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

**Le nouveau bureau se réunit pour élire son président et son vice-président.**

J.-M. David pose sa candidature à la présidence. Il est procédé au vote.

9 votants (JMD ne prend pas part au vote) : 8 voix pour.

J.-M. David est élu à l'unanimité du bureau président de la Sophau.

Cl. Vial pose sa candidature à la vice-présidence. Il est procédé au vote.

9 votants (Cl.V ne prend pas part au vote) : 8 voix pour.

Cl. Vial est élue à l'unanimité du bureau vice-présidente de la Sophau.

la secrétaire  
N. Babouche